



VTT Club du Rouvray

127 rue du Madrillet
76800 Saint Etienne du Rouvray
Mél : bureau@vttclubdurouvray.fr
Téléphone : 06.72.90.10.54
N° SIRET : 822 083 713 00013

Cher membre du VTT CLUB DU ROUVRAY,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **vendredi 18 janvier 2019** à 18 heures à l'Espace Georges-Déziré, 271 Rue de Paris, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray (salle Raymond DEVOS).

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral et d'activités du Président
- Rapport financier du trésorier
- Projet de budget pour 2019
- Montant de la prochaine cotisation
- Questions diverses

Je vous rappelle que, conformément à l'article 31 des statuts de notre association, un quorum des deux tiers doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Compte tenu de l'importance des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 11 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 3 du règlement intérieur.

A l'issue de notre assemblée générale, nous partagerons un repas convivial composé d'un plat apporté par chacun. Le VTT Club du Rouvray offrira la galette des Rois !

Dans l'attente de cette soirée, je vous prie d'agréer, cher membre du VCR, l'expression de ma considération distinguée.

A SAINT ETIENNE DU ROUVRAY, le 01 janvier 2019.

Le Président